

par un botaniste français de l'Institut de mission à Java, Philibert Commerson, ou encore depuis Madagascar. Si l'origine de ce *Rubus* reste floue, sa qualification en tant qu'espèce envahissante, elle, ne fait aucun doute, et ce dès la fin du 19e siècle. Mi-liane mi-buisson, la vigne marronne

mais pour réguler sa population. Depuis 1992, la Région a débloqué des fonds pour des programmes de recherche, qui ont abouti cinq ans plus tard à deux projets concrets, l'un concernant la lutte contre le troène, l'autre sur le raisin marron. Ce dernier,

500 COCONS MIS EN QUARANTAINE EN FÉVRIER 2004

L'introduction d'un insecte teste un exercice délicat. C'est pourquoi toute une batterie de tests a

ici mises en quarantaine, dans un milieu totalement confiné : un laboratoire spécial, au sein d'un local où les rejets gazeux liquides et solides sont filtrés et stérilisés, et où les chercheurs ne pénètrent qu'après avoir passé trois sas. Là, les insectes seront disposés dans

développer des plantes qui empêchent les autres - indigènes et endémiques - de se développer ?" Il faut arriver à minimiser les risques, car la vigne marronne va continuer à s'étendre, et elle n'est pas la seule sur la liste noire des pestes végétales...

Lise Martin

ment d'analyser sur place quelques 150 paramètres dans l'eau, l'air ou le sol. "Cela permet d'éviter le transport des échantillons et de faire un diagnostic immédiat, et d'émettre dans la foulée des recommandations sur les conduites à tenir", explique le Dr Livardjani.

POLLUTION DE L'AIR AU PORT

Des profs de gym excédés par les fumées de la centrale EDF

Les professeurs d'EPS du collège Titan au Port n'en peuvent plus : les odeurs des fumées de la centrale EDF les empêchent trop souvent de faire travailler leurs élèves dans de bonnes conditions. Pourtant, un récent rapport montre que toutes les normes sont respectées.

"Une fois, j'ai gagné la nausée à cause des mauvaises odeurs", explique Aïcha. "C'est horrible quand on respire", commente Magalie, tandis que Johanna se plaint de fréquents maux de tête. Judickaël quant à lui raconte que "ce n'est pas tout le temps, mais quand ça arrive, c'est écœurant; j'habite l'immeuble en face, et des fois, on est obligés de quitter l'appartement le temps que ça passe."

Ces adolescents sont élèves au collège Titan de la ville du Port, et ils ne sont pas les seuls à se plaindre de l'odeur des fumées qui viennent de la centrale thermique EDF voi-

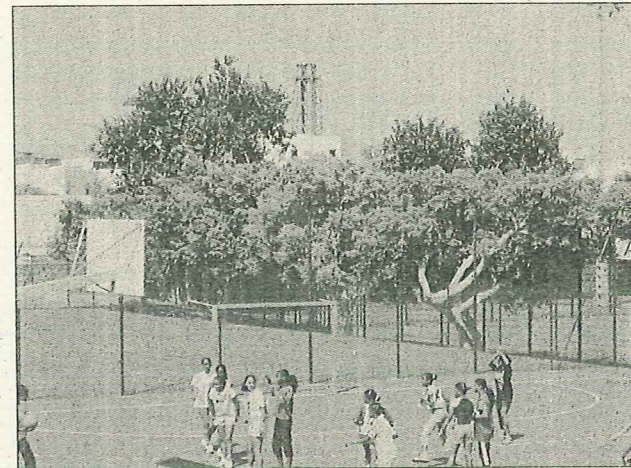
sine. Leurs professeurs d'EPS sont excédés : leurs terrains de sport, et particulièrement le mur d'escalade, sont situés à proximité des cheminées de l'usine. Résultat: maux de tête, odeurs "de goudron et de gaz" parfois insoutenables, et séances de sport écourtées. "Tout dépend des vents, explique Jean-Michel Prevet, l'un des professeurs, près du mur d'escalade. S'ils rabattent les fumées sur nous, on est très incommodés; et cela m'ennuie de demander aux élèves de courir ou de grimper, alors que moi-même je suis gêné. J'ai encore cette odeur dans le nez une fois arrivé chez moi."

"ON SE POSE DES QUESTIONS"

Même son de cloche du côté des terrains de basket et de football: "Avant, j'avais un élève asthmatique par classe; maintenant, j'en compte cinq au minimum", souligne Stéphane Pillet; tandis que son

collègue Philippe Picherau raconte qu'un professeur d'histoire-géographie a quitté le collège à cause de ce problème il y a déjà six ans... Car les odeurs ne sont pas nouvelles, aux dires des professeurs : les plus anciens disent même s'être habitués et ne plus les sentir. Un agent d'entretien souligne quant à lui : "Ces odeurs m'irritent parfois la gorge, et j'ai souvent mal à la tête quand je rentre... On se pose des questions."

Lassés de se poser des questions sans en trouver les réponses, les huit professeurs de gym du collège organisés en collectif ont récemment contacté la centrale. Laquelle a transmis la plainte au service concerné, à la direction d'EDF, et répondu que toutes les normes environnementales étaient respectées. Ce qui a été vérifié par l'Office réunionnais de l'air (ORA), qui a justement rédigé un rapport d'"évaluation de l'air autour de la centrale thermique du Port". Sur la période du 15 novembre au 9 décembre



Selon les vents, les fumées de l'usine partent vers la mer ou... au-dessus du collège Titan. (photo LM).

2003, "les concentrations maximales horaires et/ou journalières relevées pour chacun des polluants - dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, particules de poussières - montrent qu'aucun dépassement des valeurs réglementaires n'a été enregistré." Tout va-t-il donc pour le mieux sous le ciel portois ? "Les normes de sécurité pu-

blique sont respectées, mais la station d'observation située à proximité de la centrale reste celle qui mesure le plus de polluants", précise Bruno Sieja, directeur de l'ORA. L'Office devrait proposer au collège, pour préciser les mesures, de disposer son camion laboratoire aux pieds de l'établissement.

L.M.

Les eurodéputés soutiennent le principe "pollueur-payeur"

Le Parlement européen a soutenu mercredi une proposition de la Commission destinée à contraindre les industries et les autres entreprises responsables de pollutions à payer pour les dégâts qu'elles commettent sur le plan de l'environnement. Le texte fixe des règles assurant que les pollueurs sont tenus pour responsables de tout dommage qu'ils causent à l'environnement. Le parlementaire Vert néerlandais Alex de Roo a également souligné qu'il exigeait des entreprises de prendre une "assurance financière obligatoire" contre les dégâts causés aux sols et à l'eau. Rapporteur du texte, le député néerlandais Toine Manders, a considéré que l'adoption des changements était une "bonne nouvelle pour l'environnement", même si l'application de ces mesures est laissée aux différents gouvernements.

Il existe quelque 300 000 sites pollués dans l'Union européenne. Le coût des opérations de nettoyage devrait s'élever à quelque 106 milliards d'euros.